

### *L'ajournement*

Certains croient que les compagnies d'assurances conspirent, afin de faire disparaître l'assurance-responsabilité civile. Vous savez tout aussi bien que moi que le secteur privé intervient généralement lorsqu'il y a un besoin à satisfaire. Ce sera peut-être coûteux, mais elles interviendront. Il faut toutefois agir parce que la situation est très grave. On a proposé quatre, cinq ou six solutions différentes. Il faut agir, et vite.

Le gouvernement fédéral devrait prendre l'initiative. Nous devrions parler aux provinces et aux compagnies d'assurance. Nous devrions examiner certaines des autres propositions et dire aux Canadiens ce qui s'est passé. J'espère bien que le secrétaire parlementaire nous apprendra ce soir de bonnes nouvelles, à savoir que le gouvernement passe à l'action et qu'il va dire aux Canadiens de quoi il s'agit.

**M. Pierre H. Vincent (secrétaire parlementaire du ministre des Finances):** Le gouvernement est au courant de la difficulté qu'ont actuellement les municipalités, les conseils scolaires, les sociétés et certains autres organismes, notamment les clubs sportifs, à obtenir une assurance-responsabilité suffisante à un prix raisonnable, et cette question le préoccupe.

Le ministre des Finances (M. Wilson) et la ministre d'État aux Finances (M<sup>me</sup> McDougall) ont rencontré chacun plusieurs représentants des organismes qui sont aux prises avec ces difficultés. Le gouvernement a également sollicité l'aide des compagnies d'assurance pour trouver une solution.

Les ministres compatissent vraiment avec les organismes qui ont des difficultés, mais ils comprennent les raisons qui poussent les compagnies d'assurance à réduire le montant de la garantie tout en augmentant les primes. La situation actuelle vient des piètres résultats obtenus par les sociétés, qui ont pour ailleurs des craintes au sujet de l'incertitude qui plane quant au montant des sommes qui seront accordées à l'avenir et de la difficulté accrue à obtenir de la réassurance. Tous ces facteurs sont certes reliés entre eux et la situation qui en résulte ne se produit pas uniquement au Canada. Il paraît que la situation est encore plus grave aux États-Unis pour les organismes qui ont besoin d'une assurance-responsabilité.

Le député demande si le gouvernement présentera un projet de loi pour limiter le montant que les compagnies d'assurance doivent payer en cas de sinistre, puisque c'est surtout la raison pour laquelle le marché de l'assurance-responsabilité se resserre. Pour répondre à la question particulière qu'a posée le député, je dois lui dire que la réforme de la loi concernant le tort relève de la compétence provinciale et n'est donc pas du ressort du Parlement du Canada. De même, les rapports entre les détenteurs de polices d'assurance et les compagnies d'assurance relèvent de la compétence provinciale, et la question du contrôle des primes ou taux d'assurance n'est donc pas du ressort du Parlement.

● (1820)

En raison de la situation particulièrement grave en Ontario et étant donné qu'un certain nombre des solutions que l'on a mises de l'avant pour résoudre les difficultés actuelles relèvent de la compétence provinciale, le gouvernement de l'Ontario a annoncé qu'il instituait un groupe d'étude sur la question. Ce

groupe d'étude a pour tâche d'élaborer un rapport sur les solutions aux problèmes de coût et de capacité pour les compagnies d'assurance sur la propriété et les accidents en Ontario. Le groupe d'étude a un mandat très vaste et doit faire rapport dans trois mois. La ministre d'État aux Finances s'est déclarée disposée à faire tout son possible pour aider le groupe d'étude en disant qu'elle pourrait leur être particulièrement utile dans le domaine des normes de solvabilité, domaine relevant dans une certaine mesure de la compétence du gouvernement fédéral. On a déjà fait beaucoup de travail dans ce domaine au niveau fédéral.

Le gouvernement va également accélérer l'élaboration d'une mesure législative visant à renforcer les normes de solvabilité et les exigences réglementaires pour les compagnies d'assurance. L'objectif en l'occurrence est de promouvoir la stabilité financière qui, à son tour, devrait encourager l'investissement de nouveaux capitaux et une meilleure disponibilité de la réassurance, ce qui devrait atténuer les problèmes de capacité.

#### L'AGRICULTURE—LES MÉTHODES MISES EN ŒUVRE PAR LES ÉTATS-UNIS ET LA CEE EN CE QUI A TRAIT AU COMMERCE DU BLÉ. B) LES SUBVENTIONS AUX DENRÉES AGRICOLES AUX ÉTATS-UNIS

**M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert):** Monsieur le Président, vendredi dernier, j'ai posé deux questions à la Chambre au sujet de la position que les États-Unis occupent sur le marché d'exportation des céréales. J'ai posé ces questions afin de faire part des inquiétudes des producteurs qui savent que les États-Unis peuvent exercer sur nos marchés une influence plus rapide et plus importante que tout autre pays. Malheureusement, le ministre a répondu en excusant les États-Unis sans sembler se préoccuper du sort des producteurs canadiens.

En mai dernier, les États-Unis ont instauré le programme de stimulants à l'exportation des denrées pour abaisser le niveau de leur stock de céréales qui s'était accumulé à la suite d'un programme de prêts. Une importante quantité de grains s'était accumulée sous l'égide du gouvernement. Ce programme a eu pour effet de réduire le prix du blé américain sur le marché mondial. En fait, il a permis aux acheteurs d'obtenir un boisseau de grain gratuit chaque fois qu'ils en achetaient deux ou trois boisseaux. La subvention représentait de \$22 à \$66 la tonne et elle a été payée une fois le blé vendu, notamment à l'Égypte et à l'Algérie, dans les cas que j'ai cités. Le CEE a un programme du même genre.

Le ministre n'a pas fourni la moindre indication quant aux mesures que le gouvernement compte prendre pour contrer cette concurrence déloyale.

Le mois dernier, les États-Unis ont également adopté leur projet de loi agricole. À la suite de cette mesure, le marché agricole des États-Unis recevra 52 milliards de subventions au cours des trois prochaines années. Encore une fois, le ministre a dit qu'il n'avait prévu aucun plan d'action et il en a de nouveau profité pour excuser le gouvernement des États-Unis. Il a dit que nous devrions au moins applaudir l'orientation prise par les États-Unis par opposition aux tentatives de la CEE.